

ANNEXE 51-102A3

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

1. Dénomination et adresse de la société

NEMASKA LITHIUM INC. (la « Société »)
450, rue de la Gare-du-Palais, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1K 3X2

2. Date du changement important

1^{er} mars 2013

3. Communiqué

Un communiqué de presse, en versions française et anglaise, a été publié le 1^{er} mars 2013 par Marketwire, lesquelles versions sont jointes à la présente déclaration.

4. Résumé du changement important

La Société a apporté des précisions concernant le communiqué de presse du 7 février 2013 annonçant la construction d'une usine de Phase 1 pour la fabrication d'hydroxyde et de carbonate de lithium.

5. Description circonstanciée du changement important

5.1 Description circonstanciée du changement important

La Société a apporté des précisions concernant le communiqué de presse du 7 février 2013 annonçant la construction d'une usine de Phase 1 pour la fabrication d'hydroxyde et de carbonate de lithium. L'usine de Phase 1 pour la fabrication d'hydroxyde et de carbonate de lithium aura une capacité moyenne combinée de 426 t/an avec un taux d'utilisation de 80 % de l'usine, au lieu du 500 t/an mentionné.

5.2 Information sur les opérations de restructuration

Non applicable.

6. Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue

Non applicable.

7. Information omise

Non applicable.

8. Membre de la haute direction

Pour toute information additionnelle, veuillez contacter :

M. Guy Bourassa
Président, chef de la direction et secrétaire
Téléphone : (418) 704-6038

9. Date de la déclaration

Le 1^{er} mars 2013.

NEMASKA LITHIUM INC.

Par : (s) Guy Bourassa
Guy Bourassa
Président, chef de la direction et secrétaire